

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département d'Indre-et-Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BENAIS**

<b>Nombre de Membres</b>		
Présents	En Exercice	Qui ont pris part à la Délibération
9	14	10
<b><u>Date de la convocation :</u></b> 25 juin 2018		

**Séance du 02 juillet 2018**

L'an deux mil dix-huit, le deux juillet, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Stéphanie RIOCREUX, Maire.

Présents : Mmes Chrystèle BENESTON, Jessica COUINEAU, Marie-Line RUOPPOLO-COUINEAU, Stéphanie RIOCREUX

MM. Claude BOISDRON, Pierre-Alexandre BRODSKY, Cyrille HALLIEN, Patrick PLANTIER, Christian SOUCHU

Excusés : Françoise DEZE (pouvoir à M HALLIEN), Emmanuelle LAURENT, Sébastien COLMAN, Pierre NION, Sébastien TOQUARD

Secrétaire de séance : Marie-Line RUOPPOLO

**03 : D2018-30 : TARIFS ECOLE DE MUSIQUE**

Vote Pour : 10      Vote Contre : 00      Abstention : 00

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'une commission musique, commune aux municipalités de Benais et La Chapelle sur Loire, s'est tenue vendredi dernier. Une augmentation de tarifs de 3% est proposée. Madame le Maire rappelle que les tarifs appliqués n'ont pas augmenté depuis 2015.

Sur proposition de la commission musique, Madame le Maire propose au Conseil municipal de fixer les tarifs applicables pour l'école de musique Benais / La Chapelle sur Loire à compter de la saison 2018-2019 comme suit :

Cours de solfège :

<b>Enfant :</b>	Commune :	73 €
	Hors commune :	124 €
<b>Adulte :</b>	Commune :	109 €
	Hors commune :	135 €

Cours d'instrument :

<b>Enfant :</b>	Commune :	108 €
	Hors commune :	195 €
<b>Adulte :</b>	Commune :	193 €
	Hors commune :	219 €

Petit orchestre : align="right">26 €

Chorale enfant : align="right">33 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

**APPROUVE** les tarifs pour l'école de musique à compter de la saison 2018-2019.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Stéphanie RIOCREUX

